

**PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE ORDINAIRE
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE VOLLEY BALL DE GIRONDE
19 JUIN 2025**

QUORUM :

Ouverture des portes à 18h30.

L'accueil de l'Assemblée Générale Départementale Ordinaire (AGDO) est à la Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative.

Quorum atteint à 19h45 avec 16 clubs présents ou représentés sur 31 (club Ligue Nouvelle Aquitaine ayant 0 voix) ; soit 150 voix / 210.

Clubs en présentiel (Présidents/Présidentes ou licenciés du club avec mandat) : St Médard en Jalles, Ambarès, AGJA, Bordeaux Mayotte 101, CM Floirac, Sa Mérignac, Salles/Mios, Talence, , VLG, St Jean d'Illac, Blanquefort, Gradignan, Bruges,

Clubs représentés par autres GSA avec mandat : Le Haillan, Bordeaux Beach Chillers, JSA,

Clubs absents et non représentés : AVB Nord Bassin, VSBA, Lacanau, ASPOM, Libourne, AVIA, Blaye, La Cocarde, L'En Volley Réolaise, PL Gradignan, Eysines, Martignas, Arca Beach Volley, AS Spatiale.

Laurent Delavault, Président du CDVB anime la séance et Olivia Botte, salariée administrative du CDVB33 et en charge de comptabiliser les votes.

Les votes ont été proposés à bulletin secret. Proposition rejetée à l'unanimité. Les votes sont donc fait à main levée.

Discours de Laurent Delavault, Président du CDVB33 :

- Annonce qu'il préside sa dernière olympiade,
- Rappel que l'AG est ouverte à tous les licenciés qui veulent y participer et quelle est OBLIGATOIRE pour tous les GSA
- Annonce qu'une amende sera appliquée dès l'AG 2026 pour les clubs non présents ou non représentés. La détermination du tarif sera à l'ordre du jour et voté en comité directeur en août 2025.

ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS ET SOUMIS AU VOTE :

- **Le rapport moral** (lu en ouverture de l'assemblée générale par le Président du CDVB33).

**Résultat du vote : abstention : 1 soit 12 voix, contre : 0, pour : 15 soit 138 voix.
Rapport moral adopté**

- **Le PV de l'AG 2023 : diffusé avec le rapport d'activité 2024**

Résultat du vote : abstention : 0, contre 0, pour 16 soit 150 voix . PV 2023 adopté

- **Le compte de résultat et prévisionnel : omis dans les pièces-jointes, avec la convocation, le compte-rendu financier a été présenté et détaillé à l'assemblée générale**

Résultat du vote : abstention : 1 soit 14 voix, contre 0, pour 15 soit 136 voix. Compte de résultat et prévisionnel adopté

- **Présentation des nouveaux tarifs : diffusés avec le rapport d'activité 2025.**

Les nouveaux tarifs sont proposés avec réactivation de plusieurs amendes.

Résultat du vote : abstention : 0, contre : 0, pour : 16 soit 150 voix. Tarifs adoptés

1. Principales remarques des clubs :

- Récurrence de la difficulté d'accueillir toutes les demandes d'adhésion ou de devoir recourir à des sélections en interne.
- Avoir suffisamment de créneaux, pour proposer des entraînements de niveau et de qualité.
- Phase 2 en départementale trop longue. Demande de révision de la formule. Trop de forfait en fin de phase 2.
- Difficultés à recruter des entraîneurs (bénévoles) formés. Pas de budget pour salarier un entraîneur diplômé.
- Programmations des formations entraîneurs pas forcément compatibles avec les emplois du temps des bénévoles actifs.
- Demande de modification de la feuille de match « jeunes » pour les plateaux ; Initialement prévu pour la pratique 4x4, n'est pas adaptée pour la pratique 6x6. Pas assez de lignes pour inscrire 12 joueurs ou joueuses.

2. Remarques du CDVB33 :

- **Licences** : nouvelle augmentation de licenciés en Gironde.
- **Tarifs** : pas d'augmentation de tarif pour la saison 2025/2026. Rectification des libellés pour les engagements jeunes :

1ÈRE ÉQUIPE M9 À M15	42,00 €
À PARTIR DE LA 2ÈME ÉQUIPE M9 À M15 (par équipe, par catégorie et par genre)	21,00 €
1ÈRE ÉQUIPE M18	116,00 €
À PARTIR DE LA 2ÈME ÉQUIPE M18 (par équipe et par genre)	58,00 €

Diverses amendes « gelées » sont réactivées dès la saison 2025/2026.

- **Trésorerie / budget** : 1 seul club n'est pas à jour de règlement de ses factures éditées l'AG (non présents) ; Il a une dette totale envers le comité avec 0 factures payées. Un comité directeur extraordinaire a eu lieu avec un vote dématérialisé pour décider de la non-réaffiliation dudit club. Un PV a été rédigé, envoyé au club avec une demande d'accusé de réception et à la Ligue, qui statuera la demande du comité.

Exercice 2024 en positif : 2910.66€. Projection du prévisionnel 2025 : 1109€

La trésorerie globale est saine ; Ce qui permet de maintenir les actions du comité, comme les minivolleyades et le tournoi internationale M11 de Hyères entre autres.

Une charge va évoluer concernant la rétribution des encadrants des sélections départementales qui vont passer en contrat de vacation.

Pas de dépenses importantes prévues pour 2025/2026 en termes d'achat de matériel et textile En attente des attributions ANS qui sera en baisse malgré le succès des JO. La bonne surprise est le maintien de la subvention du département à l'identique par rapport à 2024/2025, soit 9500€.

- **Formation :**

Arbitres : le responsable de la commission chargé du compte-rendu non-présent. Pas d'information de communiquées.

Changement au niveau de la rétribution des arbitres. Le comité facturera une provision d'arbitrage à l'engagement, sur la base de 14 matchs. Un ajustement sera fait en phase 2.

C'est le comité qui paiera les arbitres mensuellement en se basant sur les feuilles de match.

Pour les matchs qui n'auront pas eu d'arbitre désigné, les frais d'arbitrage seront remboursés au club recevant.

En revanche, **pour les matchs non joués sans avoir prévenu dans les temps impartis, le déplacement de l'arbitre ne sera pas remboursé. Idem pour les forfaits ou forfait général**

- **Sportive « jeunes »** : Quasiment le même nombre d'équipes que la saison précédente. Les M11 / M13 et M15 ont fait l'équivalent de 14 plateaux, les M18 en formule championnat ont joué 14 journées.

Cette saison encore, c'est la service civique, qui a collaboré avec Stéphane Bonnin pour le contrôle des feuilles de match. Stéphane tient à lui seul, toute l'organisation du championnat « jeunes ». **Un renfort de bénévoles est urgent dans cette commission.** Un contrôle approfondi des feuilles a de nouveau soulevé des anomalies récurrentes, entres autres :

- **Numéros non associés à la bonne personne**
- **Pas de numéro de licence en face du nom**
- **Enfants jouant sans être licenciés**
- **défaut de licence des encadrants**

Rappel à la vigilance lors du remplissage des feuilles de match (les licences, les scores, etc.). Corinne, CTD, interpelle en particulier, sur les différents niveaux en M11. **4 niveaux de jeu pour cette catégorie d'âge.** Même forme de jeu, mais pas les mêmes nombre de points. De l'avis de la CTD, il est difficilement envisageable une progression de jeu vers le haut pour des jeunes qui débutent la pratique sans formule adaptée et en jouant moins que les joueurs plus confirmés. Cependant, sachant que bien souvent, il n'y a qu'un seul encadrant pour plusieurs équipes de même catégorie d'âge mais de niveau différent, la facilité d'être sur le même plateau prévaut.

Corinne préconise une réunion de pré-rentree avec l'ensemble des encadrants des catégories « jeunes » ainsi que des cadres des sélections, pour discuter de l'évolution de la formation des jeunes joueurs.

- **Sportive « Seniors »** : rappel que l'utilisation de la FDME obligatoire depuis la saison 2024/2025, sauf demande de clubs qui n'ont pas l'outil pour sans servir.

Les bémols de la FDME pour le championnat départemental :

- aucune possibilité de correction en cas d'erreur dès que les scores de chaque set sont validés.

- Pas de possibilité de faire une FDME si l'équipe adverse ne se présente pas et de rentrer le forfait, si les numéros de licence de chaque équipe ne sont pas renseignés.

Il faut donc absolument prévoir une FDM papier à chaque match.

Félicitations aux équipes sacrées championnes de Gironde : JSA 3 en féminines et Nord Bassin pour les Masculins.

Détail de la formule sportive de la saison 2024/2025 :

- Phase 1 : 2 poules de 7 en féminine et 2 poules de 8 en masculin
- Phase 2 : ARF et ARM en Play-Off et 2 poules « Dép. » en féminin et masculin

Le 1^{er} de chaque poule Accession Régionale = montée en régionale.

Le 2^{ème} et 3^{ème} proposés sur candidature.

1 match perdu par pénalité pour non-respect du RPE.

Formule prévue pour le championnat 2025/2026 :

- 2 championnats de niveau distinct ; Accession régionale et Dép.
- Programmation des matchs pour toute la saison – 18 matchs maximum
- Les équipes en Dép. ne pourront pas jouer la montée en régionale. Elles devront jouer la montée en accession régionale au préalable.

- Débat sur les M18/M21 qui jouent en seniors, sur la possibilité de monter ou descendre dans les différents niveaux de jeu. L'assemblée demande que cela ne soit pas limité, pour contribuer à la formation du jeune joueur.

Une réunion va être programmée début septembre pour déterminer la formule de championnat, en fonction du nombre d'équipes engagées.

Le RPE sera remis à jour au lancement du championnat avec une mention concernant les amendes. Ex : 2 clubs se concertent pour changer la date leur rencontre sans en avertir l'arbitre et la commission = match perdu par pénalité et facturation du déplacement de l'arbitre pour le club recevant. C'est le club recevant qui est responsable du bon déroulement du match.

- **Formation du jeune joueur, Développement et Affinitaire :**

Joueurs et joueuses des sélections :

Tous les stages se sont bien déroulés dans l'ensemble.

M11 : la finalité des stages M11 est la participation au tournoi international de Hyères début juin. Le groupe M11 a subi une agression sur une journée de stage, des individus voulant

forcer l'accès à la salle (SUAPS). La gendarmerie et les pompiers avec une cellule psychologique se sont déplacés. Les 2 autres journées ont été déplacées au gymnase Ginko à Bordeaux Lac. Reste la difficulté de trouver les implantations auprès des clubs. Le CDVB33 doit de plus en plus recourir à la location de gymnase, notamment le SUAPS.

Le tournoi de Hyères a été maintenu cette année.

M12 / M13 : continuité de la formation M11 pour la qualification aux minivolleyades. Cette année, seuls les M13 se sont qualifiés.

Les M12 ratent la qualification et ne participent pas aux minivolleyades pour la 2^{ème} fois. M12, catégorie qui inclus les M12 entrant dans la pratique et les M11 les plus débrouillées. Peu de jeunes filles avec le niveau de jeu requis pour cette compétition. Seules 12 joueuses pour les stages de sélection et à peine 6 pour la compétition.

Les multiples changements des formules sportives des interdep, car des comités se désistaient à la dernière minutes n'ont pas faciliter l'accès à la qualification.

L'équipe M12 (autre comité) qui a profité de cet imbroglio, a fini 18^{ème} aux minivolleyades.

Un stage M12 a été malgré tout programmé en avril avec seulement 4 jeunes joueuses présentes. Manque évident d'investissement et de dynamisme sur cette catégorie d'âge.

La Fédération repasse les minivolleyades en catégorie M13 pour les féminines, la saison prochaine. Ce qui devrait combler l'écart de formation entre les M11 et les 2 années de M13.

La formation en sélection et celle des clubs est différente. La difficulté des jeunes sélectionnées est de retenir l'apprentissage acquis en stage, car non entretenu en club. Le manque d'expertise de beaucoup d'encadrants « clubs » qui sont bénévoles et font au mieux pour former leurs jeunes joueurs et aussi, qu'une équipe « club » est composée de joueurs avec des niveaux de jeu différents expliquent en partie ce constat.

Les M13 sont 17^{ème} /24 aux minivolleyades.

Il y a eu plus de participants et plus d'investissement aux stages chez les garçons. Même soucis que chez les filles de continuité d'apprentissage sélection / club.

Dotation : a été mis en place un vestiaire - prêt des tenues de compétition avec caution

Les encadrants : L'encadrement des stages et des compétitions ont été particulièrement « confortable cette saison au vu du nombre d'entraîneurs présents pour chaque collectif.

Yohann Chabbert et David Gautier s'engage de nouveau pour la dernière saison avec les M13, et le renfort de Maël Coulet, si ses études le lui permettent.

Pas de changement prévu pour les M11 et M12.

Tout entraîneur qui souhaite investir de son temps aux stages des sélections est le bienvenu.

Le statut sera contractuel forfaitaire.

Les stages de sélections servent aussi à la formation d'entraîneur, notamment les DRE 1 ET 2.

La programmation des stages 2025/2026 n'a pas pu être anticipée pour la présenter à l'assemblée, car le planning général des compétitions n'était pas encore publié au moment de la rédaction des comptes-rendus. Elle sera envoyée aux clubs fin juin.

La saison prochaine, pour les féminines, les stages M11 et M12 seront de nouveau distincts. Les M11 F qui feront Hyères pourront faire les 2 stages.

Remarque d'un club : demandeur d'avoir l'information du système de jeu 4*4 mis en place en sélection. Malgré la difficulté de le remettre en place en club, à cause des différences de niveau de jeu dans une même équipe, il y aurait des pistes pour la formation des jeunes joueurs.

Débat autour de la formation des entraîneurs des équipes jeunes.

La CTD remonte que des échanges avec les entraîneurs « club » pour un partage d'expertise seront proposés.

Développement :

M2 DRE2 :

15 candidats. Seuls 3 ont le potentiel et assez de « culture volley » pour être entraîneur. Les autres auront plus un profil pour l'animation / aide entraîneur.

Pas de planification possible des prochaines dates de formation M 2 DRE 2. Christian Pénigaud quitte ses fonctions à la Ligue Nouvelle Aquitaine pour d'autres missions aux Antilles. Son successeur n'a pas encore dévoilé le système de formation « entraîneur » qu'il mettra en place.

Mise en place d'un camp d'été pour les 10/12 ans à Sanguinet du 23 au 30 août 2025.

Inscription en ligne via Hello Asso . **Places limitées.**

Toutes les informations sont sur le site du comité <https://www.volley-gironde.com>

Proposition de développement du **volley assis** sous forme d'évènement « découverte » dans un 1er temps dans les clubs volontaires. **L'open au féminin** à discuter avec la sportive

« Compet'lib » la pratique « seniors » en jeu 4x4. Existe sur le territoire girondin par le biais d'une autre organisation. S'en rapprocher pour des actions communes

Pratique outdoor : la commission départementale est vierge de volontaires pour s'approprier le développement de la pratique sur le territoire girondin. Les actions autrefois confiées par le département n'existent plus faute de financement.

Affinitaire : Continuité des opérations Smatchy sur le temps pédagogique dans une école élémentaire du quartier Grand Parc.

Ethique et Discipline : De plus en plus d'incivilités signalées y compris en compet'lib (loisirs). Le Président du CDVB33 rappelle que le Comité n'a plus de commission « discipline » et que par conséquent toute plainte remontée sera immédiatement instruite auprès de la Commission « discipline de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Volley Ball.

- **Compet'lib** : Très belle saison avec 778 matchs joués. Finales organisées le 4/06/2024 à Eysines. Vincent Blasco a intégré la commission pour prêter main-forte et mise en place d'outil pour la gestion de la sportive.

Coupe Loisirs gagnée par AGJA, coupe Heitz gagnée par Gradignan, Coupe Aïcoberry gagnée par St Jean d'Illac. Remerciement à la CDA pour l'organisation de l'arbitrage. Bilan avec questionnaire de satisfaction envoyés à tous les clubs engagés en compet' lib.

Le Président du CDVB33 demande que le règlement soit clarifié, en particulier sur l'appartenance à une équipe (Open ou Loisir), préciser que seules les licences compet'lib sont acceptées (un joueur avec double licence VB et Co, ce n'est pas possible).

Autre question : **les M18 en compet'lib** ont l'obligation d'avoir un surclassement et une autorisation parentale. Les équipes et la sportive ont l'obligation de le vérifier. Un point sur ce sujet sera fait au prochain comité directeur.

Le bémol : quelques équipes deviennent exigeantes et réclament des arbitres « officiels » pour les matchs réguliers. Elles ont peut-être oublié que la pratique en « loisirs » est en auto-arbitrage et dans une ambiance détendue.

2 trophées « Fair-Play » : Libourne et St Médard en Jalles.

Remarque de Mios sur la modalité d'attribution des trophées « Fair-Play », Il fait part de son étonnement d'une récompense pour le club de Libourne.

Peut-être prévoir une case prévue avec note ou smiley sur la feuille de match.

Réponse de la commission : vote du Fair-Play fait à partir des appréciations notées sur les feuilles de match.

Réunion de préparation prévue en septembre ; date non déterminée.

- **Point sur VLG :**

Rappel : le Groupement Sportif Départemental (VLG) a été créé pour accueillir de nouvelles associations sportives, moyennant une adhésion et être la passerelle vers une affiliation à cours termes. A l'origine, l'adhésion à VLG ne devait pas être supérieure à 3 ans. Par le biais de VLG, les sections qui y adhèrent bénéficie d'une prise en charge administrative par la vérification des dossiers et la saisie des licences par notre bénévole ou salariée ainsi que d'une avance de trésorerie par l'achat des licences, refacturées à prix coûtant.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des sections VLG sont à plus de 3 ans d'adhésion. Le comité n'a plus vocation de les soutenir administrativement, ni financièrement. Une obligation d'affiliation, au plus tard pour la saison 2026/2027 leur sera envoyée avant la trêve estivale.

Dans un premier temps, le tarif de l'adhésion va être modifié (120€ quel que soit le nombre de licenciés) auquel s'ajoutera 15€ de frais de dossier par demande de licence.

- **Administratif** : Point sur les recrutements : Le contrat de Méline, alternante en communication, arrive à son terme le 5 septembre 2025. Est à l'étude, le recrutement d'une nouvelle alternance. Le frein est la baisse des aides à l'embauche d'un apprenti. Le CDVB33 recrute un / une service civique. Les clubs peuvent relayer l'information auprès de leurs licenciés.

L'environnement numérique des salariées va être remanié. Des outils vont être mis en place pour plus d'ergonomie et améliorer le travail partagé.

- **Vœux :**

Floirac Demande l'obligation aux clubs engagés en championnat jeunes de recevoir au moins un plateau dans la saison et par catégorie dans laquelle ils ont engagé une équipe.

Réponse de la commission « jeunes » : Non applicable compte tenu des contraintes de salle de plusieurs clubs.

Floirac fait remarquer que le championnat « jeunes » finit trop tôt (fin avril). Demande d'une alternative pour allonger le championnat.

Réponse de la commission « jeunes » : Question posée chaque année. Jouer plus longtemps impliquerait des journées obligatoirement programmées sur des week-ends de « pont » . La majorité des clubs ne se déplaceraient pas.

Candidature : Aucune candidature pour intégrer une commission (gestion ou renfort). Il est très urgent que des personnes s'impliquent dans les différentes commission au niveau du comité. Insistance sur sa fragilité de fonctionnement si les **membres bénévoles restent si peu nombreux** (bureau directeur et responsables de commission) **Nouvel appel à bénévoles.**

Divers :

Au vu de l'ouverture tardive de la réunion, la remise des prix pour les M18 et Seniors n'a pas pu être faite dans son intégralité.

Les clubs concernés seront avertis par le pôle administratif et les parties conviendront d'un rendez-vous pour les récupérer.

Clôture de l'Assemblée Générale Départementale à 22h30.

Le Président du CDVB33
Laurent Delavault.

